

# Joyeuses Fêtes

P 8 à 10

Aides du CD 13



Infos Etat Civil



Nouveau réfectoire



# Services

## Numéros utiles :

Mairie .....	04 90 47 17 29
Maison du Tourisme .....	04 90 47 98 40
Maison des Associations ..	04 90 47 81 27
Maison du Citoyen .....	04 90 47 95 68
Espace Emploi .....	04 90 47 38 81
CCAS .....	04 90 47 00 17
Médiathèque .....	04 90 47 27 49
Espace Multimédia .....	04 90 47 95 56
MCN .....	04 90 55 12 56
Maison de la Crau .....	04 90 47 02 01
CDC .....	04 90 47 06 80
CSO .....	04 86 52 03 30
Pôle Jeunesse .....	04 90 47 95 55
Radio Soleil FM .....	04 90 47 15 26
Police Municipale .....	04 90 47 95 52
Gendarmerie .....	04 90 47 25 11
Centre de Secours .....	18 ou 15 ou 04 90 54 54 90

Médecin de garde .....

06 08 53 06 22  
(le samedi de 12h à 20h et le dimanche  
de 8h à 20h) ou le 15

Dentiste de garde .....

0 892 566 766  
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde .....

04 90 47 35 34  
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

## Pharmacies de garde

**Du 24 novembre au 1<sup>er</sup> décembre :**

Pharmacie des Manades,  
66 avenue de la République

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre :**

Pharmacie des Alpilles,  
10 avenue des Alpilles

**Du 8 au 15 décembre :**

Pharmacie Nicolau-Sabadie,  
rue Faraman

**Du 15 au 22 décembre :**

Pharmacie de la Crau,  
7 avenue de la République

**Du 22 au 29 décembre :**

Pharmacie des Alpilles,  
10 avenue des Alpilles

**Du 29 décembre 2017 au 5 janvier 2018 :**

Pharmacie des Manades,  
66 avenue de la République

# Sommaire



Pour Noël, de nombreuses animations vous attendent

4 à 5

## C'est d'actu

Signature d'un CDDA avec ACCM



Arrivée de la fibre

Nouvelles démarches au service  
Etat Civil

6 à 10

## Zoom sur

Inauguration à l'école  
élémentaire Marcel Pagnol

Festivités de Noël : présentation et  
programme

11 à 12

## Vivre ensemble

Rappel des règles de circulation  
à vélo

Retour sur le Salon du Jeu Vidéo

14 à 15

## Portrait

Sophie Bernard-Viau



18 à 21

## Retour en images

22 à 23

## Agenda



"Le bal à Bobby", à la salle Mistral le 22 décembre



MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - [www.saintmartindecrau.fr](http://www.saintmartindecrau.fr)

Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652

Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Dominique Teixier

Rédaction : Varcia Kasmi, Delphine Munier et Aurélie Faure / Tél. 04 90 47 98 42 / [communication@stmartindecrau.fr](mailto:communication@stmartindecrau.fr)

Maquette : Thierry Sancho - Photos : Pôle Famille CSO, F. Chabardès, G. Marin, Ernest S. A. Schall, Adobe Stock Photos et service communication

Impression : Imprimerie Zimmermann, BP 45, 241 avenue du Docteur Lefebvre, 06271 VILLENEUVE-LOUBET cedex

Distribution : SB Distribution - Tirage 6 900 ex.

## En attendant 2018...

**E**n fin d'année, il est d'usage de se pencher sur le bilan des actions et des réalisations qui se sont concrétisées durant l'exercice en cours, même si ce dernier n'est pas totalement clôturé.

Sans le dévoiler, puisque nous présenterons un bilan de mi-mandat le mois prochain, je tenais à m'exprimer sur une caractéristique de notre ville qui explique nombre de nos choix.

Sur le plan démographique, le pourcentage de personnes de plus de soixante ans (28%) avoisine celui des moins de 30 ans (33%), en raison d'une augmentation des naissances et de l'arrivée de jeunes couples avec leurs enfants.

Quelques indicateurs d'activité montrent l'importance de nos missions. Par exemple, le cas des repas des séniors. Chaque année, le restaurant César Bernaudon, géré par le CCAS, en sert plus de 16 000, dont 5 000 sont portés à domicile.

Du côté des plus jeunes, pour faire face à l'augmentation des effectifs, nous avons ouvert 2 classes lors de la rentrée de septembre. Nous avons également créé un Portail Famille afin de faciliter les démarches administratives des parents avec les écoles. Pour l'inscription des enfants à la cantine, nous avons enregistré 815 familles depuis la fin août grâce à cet outil informatique, correspondant à l'inscription de 1 037 enfants, et 38 000 repas ont déjà été réservés via cette plateforme.

Ces exemples soulignent le dynamisme de notre ville. Au quotidien, nous nous impliquons dans la gestion et l'accompagnement de nos aînés et de nos jeunes. Ces différents engagements sont conformes à nos valeurs et à notre politique volontariste, telles qu'elles étaient affichées dans notre programme municipal de 2014.

Nous avons également porté un intérêt particulier à nos moyens de communiquer, d'échanger et de débattre avec vous. Nous poursuivons ainsi les rencontres semestrielles élus/habitants de quartiers et nous avons lancé une page Facebook. Par ailleurs, les refontes du site Internet et de l'application Smartphone de la ville sont en cours, qui faciliteront les démarches en ligne, les échanges avec la Municipalité et l'accès aux informations et documents utiles.

Nous restons attentifs aux remarques de nos concitoyens. Cet été, nous avons pris note de la déception des Saint-Martinois suite à une nouvelle annulation du feu d'artifice, pour des raisons toujours indépendantes de notre volonté. A l'occasion des festivités de fin d'année, nous avons décidé de vous en offrir un. Il sera tiré le samedi à 18h lors du Marché de Noël, qui s'étoffe au fil des éditions. En espérant vous y retrouver nombreux, je vous souhaite, chères Saint-Martinoises et chers Saint-Martinois, de passer de très belles fêtes de fin d'année.



**« Ces différents engagements sont conformes à nos valeurs et à notre politique volontariste, telles qu'elles étaient affichées dans notre programme municipal de 2014. »**

Dominique TEIXIER  
Maire de Saint-Martin de Crau

QUAND LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE  
LA PROXIMITÉ QUI GAGNE

# Un nouveau contrat signé entre ACCM et le Département

**Le 26 octobre, Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, et Claude Vulpian, Président de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM), signaient en mairie de Saint-Martin de Crau un nouveau Contrat départemental d'aménagement et de développement (CDDA) pour la période 2017-2019. Plusieurs projets financés à 60 % par le Département concernent notre ville.**

Le CDDA est un contrat portant sur les aides financières allouées par le Département pour des projets structurants sur le territoire. La politique départementale d'aide aux communes et aux intercommunalités est essentielle pour favoriser l'investissement et permettre ainsi d'améliorer le cadre de vie des habitants et de maintenir, voire de développer, les services publics de proximité. La signature de cet engagement sur une période de 3 ans, entre le Département et ACCM, a été officialisée lors d'une cérémonie fin octobre en salle d'Honneur de l'Hôtel de ville de Saint-Martin. De nombreux élus (municipaux, communautaires, départementaux et régionaux) étaient présents pour assister à la signature du

Contrat entre Martine Vassal et Claude Vulpian.

## 7,8 M€ alloués

Après un discours d'ouverture prononcé par le Maire, Dominique Teixier, Claude Vulpian et Martine Vassal ont ensuite pris la parole. Le Président d'ACCM a remercié vivement Martine Vassal pour l'aide allouée : "C'est pour nous une véritable reconnaissance de notre vaste territoire et l'assurance de pouvoir contribuer efficacement à son développement". Sur un programme pluriannuel de 13 M€, ce sont près de 7,9 M€ subventionnés par le Département, soit 60 % des investissements prévus dans les domaines de l'économie, de l'aménagement, des transports, de l'eau et de l'assainissement. Claude Vulpian a ensuite fait part de ses inquiétudes sur l'évolution institutionnelle du Département. "Nous souhaitons conserver le Département tel qu'il existe. Il représente le véritable échelon de proximité des communes et des intercommunalités". Martine Vassal a débuté son allocution en rendant hommage à Claude Vulpian, avant de poursuivre en abordant le débat sur la Métropole : "Le Premier ministre a

*confirmé que rien ne serait imposé par Paris, que ce qui a été fait à Lyon, avec la fusion entre le Département et la Métropole lyonnaise, n'était pas transposable à notre territoire (...). Toutes les évolutions à venir devront être décidées par les acteurs locaux. Mon rôle prioritaire aujourd'hui est d'affirmer et de défendre les intérêts des 119 communes de ce département, et plus encore des 29 communes du Pays d'Arles. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour maintenir l'unité et la cohésion de ce département".*

La cérémonie s'est achevée sur la signature du Contrat symbolisant la politique volontariste du Département pour le développement de notre territoire.

## Quatre projets à Saint-Martin

Parmi les aménagements subventionnés, 4 concernent notre commune. Il s'agit de l'aménagement des zones économiques, la création d'une aire d'accueil des gens du voyage, le renouvellement et l'extension de réseaux ainsi que la requalification du Mas Planton et du quartier Bousard.

# La fibre déployée pour les entreprises

Dans le cadre d'une tribune publiée périodiquement dans les revues municipales du territoire d'ACCM, dont l'*Infos Saint-Martin*, Claude Vulpian, Président de la communauté d'agglomération, s'exprime sur le déploiement de la fibre pour les entreprises. L'équipement des particuliers, qui n'est pas une compétence communautaire, fera l'objet d'une publication ultérieure.

“Depuis quelques années, la qualité de l'accès au numérique est devenue un facteur important, voire essentiel, d'implantation des entreprises. Quelles que soient leur taille et leur activité, elles nécessitent un accès à Internet fiable et performant. C'est ce défi d'innovation et d'avenir que la communauté d'agglomération a choisi de relever pour accompagner ses entrepreneurs et, au-delà, favoriser le développement économique et l'emploi sur son territoire”.

## Pour un territoire compétitif

L'aboutissement de ce projet est le fruit d'un long travail, mené avec clairvoyance par les services communautaires, pour un territoire compétitif.

Retour en arrière : il y a quelques années, des opérateurs se sont engagés à fibrer le territoire national avec pour objectif un déploiement à l'horizon 2018, puis 2020 et finalement 2025. L'enjeu étant de taille face aux besoins et aux objectifs de développement des entreprises occupant nos zones économiques. Il devenait indispensable pour ACCM d'agir sans attendre. Nous avons donc choisi de construire notre propre réseau fibre d'initiative publique à l'échelle de l'ensemble de notre territoire. Dans un souci



*“En 2017, près de 172 000 € de recettes et d'économies ont été réalisées, soit une prospective de près de 2 millions d'euros à l'horizon 2027 !”*

constant d'économie de l'argent public, le déploiement de la fibre a été réalisé de manière à interconnecter tous les bâtiments publics (CCI du Pays d'Arles, syndicats mixtes, centre hospitalier...). En mutualisant infrastructures et applications informatiques, nous avons généré des économies importantes. Ce sont ces mêmes économies qui autofinancent la construction et l'exploitation du réseau fibre d'ACCM.

En 2017, près de 172 000 € de recettes et d'économies ont été réalisées, soit une prospective de près de 2 millions d'euros à l'horizon

2027 ! Depuis fin 2016, ce sont déjà 52 entreprises qui ont choisi de s'abonner à la fibre : 11 au Parc d'activités tarasconnais du Roubian, 39 à Arles et 2 à Saint-Martin de Crau, dont le réseau est ouvert depuis octobre seulement. 34 bâtiments publics supplémentaires ont été raccordés en 2017 et 3 opérateurs installés sur ACCM THD. L'ensemble des fournisseurs d'accès peuvent dorénavant proposer des offres très qualitatives à des tarifs très compétitifs.

Au-delà de la satisfaction que nous avons d'avoir pu accompagner concrètement et rapidement les acteurs économiques du territoire dans leurs projets, nous sommes parvenus à créer une synergie permettant aux services communautaires d'avancer ensemble. Ainsi, des clauses d'insertion ont vu le jour sur les marchés publics de travaux d'installation de la fibre (avec l'emploi de 4 personnes). Ces travaux ont notamment été menés avec les services de l'eau et de l'assainissement, pour l'installation de fourreaux souterrains, ou avec d'autres acteurs comme le Symadrem.

Je suis donc très heureux qu'ACCM contribue à la prospérité de ses entreprises et au développement numérique de son territoire, en mobilisant avec discernement ses capacités de financement”.

# Quels changements pour vos démarches?

## Une approbation nécessaire

Confier certaines démarches aux mairies plutôt qu'aux tribunaux ne signifie pas que les demandes seront systématiquement acceptées. Au terme de procédures plus ou moins complexes, la décision relèvera de l'arbitrage des officiers d'Etat Civil. Pour ce qui concerne les demandes relatives aux changements de prénoms et de noms, un des critères est par exemple celui du **"motif légitime"**, qui relève de considérations précises. A l'échelle nationale, près de 90 % des demandes étaient d'ailleurs jusqu'à présent rejetées par le Procureur. En cas de désaccord avec la décision prise par les agents du service Etat Civil, le dossier du demandeur sera transmis au Procureur de la République, qui donnera son avis. Si la réponse est toujours négative, mais que l'administré persiste, il pourra alors saisir le Juge des Affaires Familiales.

Depuis fin octobre, le service Etat Civil ne gère plus les dossiers de permis de conduire et de cartes grises (voir le dernier numéro de ce journal), mais de nouvelles compétences, jusqu'ici assumées par les tribunaux, lui ont été transférées. Pour toutes ces démarches, les agents municipaux agissent au nom de l'Etat. Ces transferts obligatoires se sont effectués sans compensation financière, ils sont donc exclusivement assumés par la commune.

Dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du 21<sup>ème</sup> siècle, plusieurs missions ont été transférées aux officiers d'Etat Civil des mairies. Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, la loi prévoit aussi l'évolution de différentes démarches, dont certaines sont soumises à acceptation (voir ci-contre).

Concrètement, quels sont les nouveaux services et changements à retenir ?

**Enregistrement des PACS** - La signature du Pacte civil de solidarité s'effectue désormais en mairie auprès des officiers d'Etat Civil.

**Changement de prénom** - Il s'agit de la possibilité d'ajouter, de supprimer ou de modifier l'ordre de ses prénoms

(ou ceux de son enfant) en mairie.

**Changement de nom de famille** - Cela concerne notamment la mise en concordance du nom d'une personne entre ses différents états civils.

**Modification de la mention de sexe dans les actes d'Etat civil** - Il s'agit uniquement de l'enregistrement administratif du changement, tel que notifié par le Procureur. La demande s'effectue donc toujours auprès du Tribunal de Grande Instance. Elle est néanmoins simplifiée, démedicalisée, gratuite et ne nécessite plus de recours à un avocat.

**Rectification des erreurs matérielles dans les actes** - Cela concerne les erreurs les plus simples ou les omissions purement matérielles telles qu'un prénom mal orthographié ou une erreur manifeste de domicile, de profession...

**Allongement du délai de déclaration des naissances** - Il passe de 3 à 5 jours en France métropolitaine.

Pour accompagner les agents dans leurs nouvelles missions, ces derniers ont suivi plusieurs journées de formation (d'autres sont prévues).



Pour obtenir la liste des pièces nécessaires à l'accomplissement de ces différentes formalités, il suffit de vous renseigner auprès de l'Etat Civil.  
Tél. : 04 90 47 17 29 - [etat-civil@stmartindecau.fr](mailto:etat-civil@stmartindecau.fr)

# Priorité à la jeunesse

Judi 9 novembre, d'importants travaux réalisés au groupe scolaire Marcel Pagnol étaient inaugurés (voir encadré ci-dessous). La cérémonie achevait un cycle de réhabilitation et de construction de nouveaux bâtiments, engagé sur l'ensemble des écoles publiques de la ville. Elle s'est déroulée en présence des élus, des équipes éducatives, du Conseil Municipal des Jeunes nouvellement élu et des entreprises qui ont conduit les chantiers.

Entre septembre 2014 et 2017, les effectifs des écoles sont passés de 1 268 élèves à 1 413, soit 145 élèves supplémentaires.

Le rajeunissement de la population est un atout indéniable, qui reflète le dynamisme et l'attractivité de la commune. Cependant, il implique aussi une réflexion globale autour du développement des infrastructures.

## Une politique volontariste

Henri Niederoest, Adjoint délégué aux Affaires Scolaires, a insisté sur ce point : "Avec l'ouverture de 5 classes en 3 ans, il était nécessaire d'adapter les équipements de la vie scolaire et de la restauration. C'est aujourd'hui chose faite, et nous nous en réjouissons ! Tous ces travaux contribuent à l'amélioration des conditions de travail des personnels enseignants et de nos agents de restauration, mais aussi des conditions d'apprentissage de nos écoliers. Ces derniers bénéficient aujourd'hui de locaux spacieux, adaptés à leur vie quotidienne et à leurs besoins."

Lors de son allocution, le Maire de la ville, Dominique Teixier, a également précisé : "Nous menons une politique volontariste qui place l'enfant au cœur de nos projets afin de favoriser sa réussite et son épanouissement. La

Municipalité consacre ainsi près de 30 % de son budget de fonctionnement aux domaines de l'enfance et de la jeunesse et près de 40 % de son budget d'investissement."

A l'issue des discours, Henri Niederoest a procédé à une visite guidée des réalisations. Il s'est notamment attardé sur les travaux d'isolation des façades par l'extérieur, les mêmes que ceux réalisés au groupe scolaire du Lion d'Or : "Suite à des audits énergétiques de nos bâtiments communaux, nous programmons chaque année des nouveaux travaux d'économie d'énergie."

Christian Couzet, Directeur de l'école élémentaire Marcel Pagnol, s'est également exprimé : "Je suis très positivement surpris du résultat. Je suis fier d'être le Directeur de cette école et les jeunes peuvent être fiers d'habiter dans une ville où la Municipalité fait tant pour la jeunesse et l'éducation."

## Nature des travaux

En plus des travaux concernant les réfectoires des deux écoles, de nombreux autres aménagements ont été effectués. Le montant total des différents chantiers, dont voici la liste, s'élève à 461 510 € HT. **Ils ont été subventionnés à hauteur de 55 % par le Conseil Départemental.**

- Transformation d'un logement de fonction en réfectoire de 85 m<sup>2</sup> à l'école maternelle
- Création d'un nouveau réfectoire de 95 m<sup>2</sup> à l'école élémentaire
- Réfection de façades avec isolation thermique par l'extérieur sur l'ensemble des deux écoles
- Installation de menuiseries à haute performance énergétique
- Reprise de l'étanchéité d'une partie de la toiture de l'école maternelle et installation de volets roulants sur la façade Sud.
- Installation d'un bâtiment provisoire pour la sieste des tout-petits
- Réhabilitation du parking de l'école maternelle (avec nouvel enrobé et nouveau marquage)

**Un Noël pas comme les autres**  
Organisé par la Municipalité

## Expositions

Tout au long du mois // Maison du Tourisme

La structure accueille les créations des membres de "L'Art et la Manière" et "A l'Aiguille Créative" ainsi que les tableaux de Sophie Bernard-Viau. Seront également exposés des jouets et jeux en bois anciens, issues de la collection privée de la famille Avis.

## Courrier au Père Noël

Du 20 novembre au 17 décembre // Maison du Tourisme

À l'accueil de la structure, les enfants pourront déposer leur courrier au Père Noël. Celui-ci répondra à tous ses courriers à condition que l'adresse de l'expéditeur soit bien mentionnée au dos de la lettre.

## Patinoire

Du 15 décembre au dimanche 7 janvier // Parking des Saules

**Horaires** - Vendredi 15/12 : 18h-20h | Samedi 16/12 : 10h-20h | Dimanche 17/12 : 10h-19h | Du 18 au 22/12 (hormis le 20) : 16h30-18h30 | Mercredi 20/12 : 13h30-18h30 | Samedi 23/12 : 10h-18h30 | Dimanches 24/12 : 10h-13h30 | Mardi 26/12 : 13h-18h | Du 27 au 29/12 : 13h-18h30 | Samedi 30/12 : 10h-18h30 | Dimanche 31/12 : 10h-13h30 | Mardi 02/01 : 13h-18h | Du 03 au 06 janvier : 13h-18h30

**Tarif : 1 € l'entrée (avec prêt de patins)**

## La Provence en miniature

Du 15 décembre au dimanche 7 janvier // Parking des Saules

Une crèche traditionnelle et un village typiquement provençal, réalisés par l'artiste Angevic, seront installés dans un chalet, à côté de la patinoire.

## Marché de Noël

Samedi 16, de 10h à 20h & dimanche 17 de 10h à 19h // Rue des Gardians & Parking des Saules

Sur place, 40 stands et chalets offriront un grand choix de produits gourmands, d'objets décoratifs ou de pièces d'artisanat. Côté animations : musique et déambulations dansantes assurées par les TAC et la Cie Lily Bulle, parade de la rosalie de Noël, manège, trampoline, stand de maquillage, photos avec le Père Noël... À noter, l'inauguration est prévue le samedi 16 à midi, au parking des Saules.

## Concours de dessins

Samedi 16, de 13h30 à 17h // Devant la Maison du Tourisme

Concours organisé par le Conseil Municipal des Jeunes et destiné aux 4-12 ans. Les productions doivent être réalisées sur place. Remise des prix à partir de 17h30.

## Feu d'artifice (sous réserve des conditions météorologiques)

Samedi 16, 17h30 // Maison du Tourisme

Le public est invité à venir chercher un lampion à la Maison du Tourisme et à défilé jusqu'au stade Marius Combière où sera tiré le feu. Pour l'occasion, un "dress-code" a été fixé : porter un vêtement ou un accessoire aux couleurs de Noël (rouge ou vert). Après le feu, le public pourra rejoindre le Marché de Noël où des boissons chaudes seront offertes.

## Goûter de Noël

Dimanche 17 décembre à 15h30 // Maison du Tourisme

De nombreuses surprises au programme pour tous les enfants !



## Atelier "Fimo de Noël"

Samedi 9 décembre à 10h // Médiathèque

Les enfants de 5 ans et plus sont invités à réaliser, en compagnie de Caroline Guillaume, un sapin de Noël en pâte Fimo. Atelier gratuit (réservation indispensable).

## Exposition "Charles, le Petit Dragon"

Du 11 décembre au 6 janvier // Hall du CDC

Véritable explosion de couleurs, de drôlerie et de poésie, l'exposition des illustrations originales de Philippe-Henri Turin, tirées de l'album "Charles à l'école des Dragons" fascine les grands comme les petits.

## Contes de Noël

Mercredi 13 décembre à 10h et 16h30 // Médiathèque

La conteuse Claudia Mad'MoiZèle interprétera deux spectacles. Le premier, "La malle à Noël : contes et comptines d'hiver", sera joué à 10h pour les petites oreilles (de 2 à 5 ans). Le second, intitulé "Songes d'une nuit d'hiver", sera destiné aux enfants de 6 ans et plus. Il débutera à 16h30. Spectacles gratuits (réservation indispensable).

## "Étoiles et paillettes : ma déco de Noël"

Samedi 16 décembre de 9h à 12h // CDC

Caroline Guillaume apprendra aux enfants, à partir de 6 ans, à réaliser un mobile de fêtes avec de la pâte fimo et de l'argile polymère.

**Tarif : 20 € l'atelier de 3h (15 places)**

## Raconte-moi une histoire... de Noël

Mercredi 20 décembre à 16h30 // Médiathèque

Deux lutins, fraîchement débarqués du Pôle Nord, viendront conter des histoires aux enfants sages. Animation gratuite (à partir de 3 ans).

## Ciné-goûter de Noël

Samedi 23 décembre à 14h // Cinéma Le Galet

À l'affiche cette année, le film : "L'étoile de Noël" (à partir de 5 ans). C'est l'histoire d'un petit âne, Bo, qui rêve d'une vie meilleure loin du moulin du village. Un jour, il trouve le courage de se libérer pour vivre la grande aventure ! Sur la route, il va faire équipe avec d'autres animaux pour suivre "l'étoile"... Ensemble, ils vont devenir les héros de la plus belle histoire jamais contée : celle du premier Noël.

**Tarif : 5 € (goûter compris)**

Organisé par le CDC et la Médiathèque

En attendant Noël



## **Bourse aux jouets**

Samedi 2 décembre de 10h à 17h // Salles AQUI SIAN BÈN et MISTRAL

Un rendez-vous incontournable proposé par le CSO. Entrée libre.

## **Chants de Noël**

Samedi 9 décembre à 17h30 // Eglise

Des chants de Noël, religieux et profanes, interprétés par le Chœur Saint-Martin. Entrée libre.

## **Marché de Noël de la MFR**

Vendredi 15 décembre à partir de 15h30 // Rue de la Garigue

Des élèves et des producteurs locaux proposeront diverses spécialités gourmandes. Entrée libre.

## **Marché de Noël du Sacré-Coeur**

Vendredi 15 décembre à partir de 17h // Rue du Logisson

Il aura lieu dans la cour de l'établissement. Entrée libre.

## **Tournée des Chants de Noël**

Vendredi 15 décembre à 20h // Eglise

Un événement à ne pas manquer, à l'initiative du Conseil Départemental 13. Cette année, les chants provençaux seront à l'honneur. Concert gratuit.

**Notez-le** : le nombre de places étant limité, pensez à vous y rendre à l'avance.

## **Salon des Arts**

Samedi 16, de 10h à 19h & dimanche 17 décembre, de 10h à 18h // Salle des Fêtes

Une 8<sup>ème</sup> édition, organisée par l'association "L'Art et la Manière". Plus d'une vingtaine d'exposants présentent leurs créations 100% "fait main" et "Made in France". Entrée libre.

## **Concert de Noël**

Dimanche 17 décembre à 17h // Eglise

Les chorales Croch'n Do de Saint-Martin et "L'Air de rien" d'Eyguières proposeront un répertoire varié. Entrée libre.

## **Dégustation au marché des producteurs**

Lundi 18 décembre de 16h à 19h // Grande Halle

Au programme : dégustations gratuites de produits locaux et de boissons chaudes (vin et jus de fruits).

## **RENSEIGNEMENTS**

Maison du Tourisme au 04 90 47 98 40

Page Facebook : Ville de Saint-Martin de Crau

Centre de Développement Culturel au 04 90 47 06 80

Médiathèque au 04 90 47 27 49

Programme complet téléchargeable sur le site Internet :

# Festivités de Noël

2017

# Du 2 décembre 2017 au 7 janvier 2018

Renseignements : 04 90 47 98 40



## Durant les fêtes

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la plupart des services municipaux seront exceptionnellement fermés du vendredi 22 décembre, à midi, au mardi 26 décembre inclus et du vendredi 29 décembre, à midi, au mardi 2 janvier inclus. Des astreintes ou aménagements particuliers existent cependant, dont voici la liste.

**Astreintes des vendredis 22 et 29 décembre après-midi** - Portage de repas à domicile du CCAS, service Voirie (pour le nettoyage du marché), Police Municipale, Etat-Civil et Pompes Funèbres.

**Astreintes des mardis 26 décembre et 2 janvier** - Pompes funèbres et aides à domicile du CCAS.

**Médiathèque** - Fermeture du samedi 23 au mardi 26 décembre inclus et du samedi 30 décembre au mardi 2 janvier inclus.

**Elections** - Fermeture sur la période indiquée sauf le samedi 30 décembre, où le service sera ouvert le matin.

**Ordures ménagères et tri sélectif** Toutes les tournées seront assurées, y compris les jours fériés.

**Marché des producteurs locaux** Pas de marché les lundis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Le lundi 18, pour célébrer les fêtes avant la trêve, les producteurs locaux vous offriront des boissons chaudes (vin et jus de fruits), des produits locaux et vous proposeront également une démonstration d'élagage.

**Marché provençal du vendredi** - Il sera maintenu les 22 et 29 décembre.

**Structures associatives** - Le CDC sera fermé du samedi 23 décembre au lundi 1<sup>er</sup> janvier inclus. Sur cette période, le Cinéma le Galet sera ouvert le samedi 23, le mardi 26 et du jeudi 28 au samedi 30 décembre (reprise du calendrier habituel à partir du mardi 2 janvier) - L'accueil administratif du CSO sera fermé du lundi 25 au vendredi 29 décembre inclus.



## Noël à Saint-Martin

**Le compte à rebours des fêtes de fin d'année a commencé. Pour qu'elles soient réussies, la Municipalité et les associations ont concocté un programme d'animations dont vous trouverez le détail en pages 9 et 10.**

Les concerts et rendez-vous ludiques ou conviviaux organisés pour clôturer l'année 2017 ne manqueront pas à Saint-Martin de Crau. En plus des multiples animations proposées par le tissu associatif, la Municipalité organise son 6<sup>ème</sup> Marché de Noël, les 16 et 17 décembre. Ce temps fort, désormais bien installé sur la commune, se développe et s'enrichit chaque année en nouveautés. "De plus en plus d'exposants et de commerçants viennent y tenir un stand, explique Corine Bouya, l'Adjointe déléguée aux festivités. A noter que ce sont, pour la grande majorité, des artisans d'art et des professionnels des métiers de bouche. Les produits gourmands ou objets décoratifs et d'ornements mis en vente sont donc tous de qualité. Par ailleurs, les comités de jumelage de Manerbio et Markgröningen feront découvrir aux visiteurs plusieurs spécialités italiennes et allemandes".

### Feu d'artifice

Pour ce qui est des animations, le public ne sera pas en reste... A côté de la traditionnelle patinoire, qui offrira aux enfants un espace de jeux de 200 m<sup>2</sup>, les visiteurs pourront compter sur un trampoline, un manège, un

stand de maquillage et de nombreuses autres activités. "Cette année, nous aurons une très belle parade, poursuit l'élue. Le Père Noël déambulera en rosalie, accompagné des membres de la Compagnie Lily Bulle, des musiciens des Tambours Associés de la Crau (TAC) et des mascottes". Par ailleurs, pour amuser les petits comme les grands, quatre "passe-têtes" seront installés dans le centre-ville. "Ils ont été réalisés par les membres de l'association Couleurs Passion. Le résultat est magnifique". Autre nouveauté : l'installation d'une crèche provençale miniature conçue par l'artiste Angevic. Large de 2,50 mètres, elle a nécessité 300 heures de travail à son créateur. "Sa minutie des détails et son travail à base de roches et de végétations naturelles valent vraiment le coup d'œil", renchérit Corine Bouya.

Enfin, exceptionnellement, un grand feu d'artifice sera tiré le samedi 16 décembre. "Cela fait plusieurs fois que nous n'avons pas pu le tirer durant la Fête Votive. Le Marché de Noël se prête bien à ce type d'événement festif et cela clôturera joliment l'année. Après le feu, du vin et des chocolats chauds seront offerts sur le Marché de Noël pour réchauffer les visiteurs".

Pour conclure, elle tenait à "remercier les bénévoles, les services municipaux, les structures et associations de la ville, qui mettent tout en œuvre pour que cette édition soit une belle réussite".

# Bien circuler à vélo



**Le vélo est un moyen de locomotion écologique et économique, dont l'usage préserve la santé. Sa pratique présente de nombreux bienfaits, d'autant que les récentes améliorations réalisées sur les vélos à assistance électrique permettent d'en augmenter les possibilités. Cependant, pour la sécurité de tous, il est important que chacun veuille à circuler correctement sur les routes, dans le respect des autres.**

Pour cela, il convient de suivre quelques règles simples.

**En zone agglomérée** - La voie de circulation est partagée entre automobilistes et deux roues. Les conducteurs doivent donc rester maîtres de leur véhicule, respecter la limitation de vitesse et regarder fréquemment dans leurs rétroviseurs. Les deux roues ne doivent pas "zigzaguer" entre les autos.

**Dépassement** - Afin de ne pas déstabiliser le cycliste lorsqu'un véhicule double un vélo, la distance latérale à respecter entre les deux usagers doit être au minimum d'1 m en ville, et d'1,5 m hors agglomération.

**Circulation des vélos sur les trottoirs** - Elle est réservée aux enfants de moins de 8 ans. Au-delà, cela représente un réel danger pour les piétons, qui peuvent être renversés par les cyclistes. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 90 € minimum.

**Circulation sur les bandes cyclables** - Elles doivent être empruntées dans le

même sens que la voie de circulation des véhicules (sauf aux rues des Arènes et du Logisson, qui sont les deux seules voies de la ville aménagées avec une bande cyclable à contresens).

**Stationnement & arrêt des véhicules** - Le stationnement et l'arrêt sur les voies cyclables sont formellement interdits ! Les automobilistes qui transgressent cette règle mettent en danger le cycliste et encourent un PV de 135 € minimum.

Ainsi, piétons, cyclistes et automobilistes doivent apprendre à "partager la route". Il s'agit là d'un état d'esprit constructif et citoyen, qui contribue au mieux vivre ensemble. Si la bonne conduite ne suffit pas, **les contrevenants s'exposent aux amendes** de classes 4 et 4bis prévues par le Code de la Route. Mais il est toujours dommage d'en arriver là...



Pour la sécurité des cyclistes, de nouvelles pistes sont créées ou aménagées chaque année

## Brèves

### Jeu TV

"*Tout le monde veut prendre sa place*", vous connaissez ? Ce jeu phare, diffusé quotidiennement à midi sur France 2, organise des sélections sur la commune. Elles se dérouleront le jeudi 4 janvier. Pour y participer, l'inscription est obligatoire par téléphone ou via le site Internet du jeu.



Té debate de devenir champion en vous présentant aux sélections près de chez vous !

Tél. : 01 49 98 26 90

Site Internet : [www.tlmvpsp.com](http://www.tlmvpsp.com)

### Repas des aînés

Chaque année, la Municipalité organise deux repas auxquels sont conviés les aînés. D'ici la fin du mois, une invitation sera personnellement envoyée à tous les Saint-Martinois âgés de plus de 66 ans au 31 décembre 2017. Si vous n'avez rien reçu au 27 décembre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale avant le vendredi 5 janvier 2018.

Tél. : 04 90 47 00 17

# Carton plein pour le Salon du jeu vidéo

Les 21 et 22 octobre derniers, plus de 2 000 visiteurs et compétiteurs se sont rendus au Salon du Jeu Vidéo organisé par l'association PxL-Organisation. Un franc succès pour cette deuxième édition, qui a rassemblé les "Gamers", les passionnés d'e-sport mais aussi les familles. Un public intergénérationnel conquis !

Les personnes venues seules, entre amis ou en famille ont pu découvrir tout ce qu'offre l'univers du jeu vidéo depuis sa création jusqu'à nos jours. Samedi matin, dès son ouverture, la salle Aquil Sian Bèn accueillait quelque 160 joueurs venus de tout l'hexagone pour le lancement de la compétition des jeux Counter-Strike Global Offensive et FIFA 18. Du côté de la salle Mistral, l'inauguration s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités. Lors des discours, Julien Lachaise, président de l'association PxL-Organisation, a déclaré : *"Cet événement n'aurait pas été possible sans le soutien de la ville de Saint-Martin de Crau, de la Communauté d'Agglomération ACCM, du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, d'Octobre Numérique, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays*

*d'Arles et de nos partenaires".* Tout au long du week-end, les organisateurs ont proposé de nombreuses animations au public (exposition, stands d'information, atelier de maquillage...). Dans une ambiance joyeuse et décontractée, chaque génération s'est essayée à une multitude de jeux sur écran en accès libre, pour découvrir de nouvelles technologies ou pour renouer avec de vieilles sensations. Le dimanche, la foule a profité de la présence exceptionnelle de Kevin Leaune (champion du monde de simulation de course automobile Project Cars) et de Kevin Peretti (champion de France FIFA). Julien et Myriam Lachaise ont clôturé le rendez-vous par ces quelques mots : *"Un grand merci aux visiteurs, compétiteurs et aux bénévoles qui ont contribué au succès du salon."*



# Infos pratiques



## Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée ou a déménagé il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal. Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

### Créations

**Snack Super Star** - Depuis octobre 2017, ce food truck propose de la restauration rapide, sur place ou à emporter. A la carte : paninis, sandwiches, burgers et plat du jour, le tout accompagné de frites maison.



Ouvert du lundi au jeudi de 10h30 à 14h30 ainsi que vendredi et samedi de 10h30 à 14h et de 18h à 22h.

**Contacts** - Parking Plein Ciel  
Tél. : 06 01 04 51 22 - Facebook : super star

**L'Arlézen** - Véronique Soreau Gleizes, praticienne certifiée en réflexologie plantaire et massage bien-être, s'est installée sur la commune en juin 2017. Elle propose différents massages du corps (entiers ou partiels) aux huiles essentielles bio. Elle se déplace avec son matériel, à domicile ou en entreprise.  
**Contacts** - Tél. : 06 66 25 37 09  
Mail : larlezen@yahoo.com  
Site Internet : larlezen.fr



**19 sur Vin & Bières** - Après Vedène, cette enseigne vient d'ouvrir un 2<sup>ème</sup> point de vente en centre-ville. Depuis octobre, elle vous propose une sélection de plus de 750 références en vin, champagne, rhum, whisky et bière ainsi que des dégustations gratuites, des coffrets cadeaux, des offres personnalisées... Ouvert du mardi au jeudi de 15h à 19h et vendredi et samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

**Contacts** - 4 rue des Gardians  
Tél. : 06 27 06 02 77  
Facebook : 19 sur Vin & Bières



**L'Otentik** - Ce snack a ouvert en centre-ville en novembre 2017. A la carte : salades, tacos, burgers, paninis et sandwiches, service à l'assiette... Ouvert tous les jours de 11h à 15h et de 18h à 22h. Consommation sur place ou à emporter.



**Contacts** - 48 avenue de la République  
Tél. : 09 82 32 14 50  
Facebook : L'Otentik13310

## Fin des gardes médicales

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les permanences du médecin de garde ne seront plus assurées sur la commune les week-ends et les jours fériés. En cas de nécessité, il faudra se rendre à la Maison médicale qui se trouve à côté des urgences d'Arles ou contacter le 15. Nous reviendrons sur cette information dans le prochain numéro d'Infos Saint-Martin.

## Consultation publique

Actuellement, une procédure de consultation est en cours au Centre Technique Municipal (CTM), situé avenue de Plaisance. Ouverte jusqu'au 20 décembre inclus, elle concerne le projet de Plan Particulier d'Intervention (PPI) du site de Fos-Ouest 1.

L'avis préfectoral est téléchargeable sur Internet et un registre est à disposition au CTM afin de consigner les éventuelles observations du public.

## Subventions départementales

La Municipalité vient de faire l'acquisition de 1 000 boîtes à archives. Cet achat a été subventionné à hauteur de 60 % par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, soit une aide de 1 902 €.

## Halte aux dépôts sauvages !

Il existe sur la commune un service de collecte d'objets divers (Emmaüs) et une déchetterie gratuite ouverte à tous les Saint-Martinois, avec une carte d'accès (à demander auprès de l'ACCM). Pourtant, des dépôts sauvages de divers déchets sont régulièrement constatés à divers endroits de la ville. **Ces agissements, formellement interdits, sont passibles d'une amende pouvant aller de 68 à 1 500 €.**

## Collecte Emmaüs

Collecte de divers objets en attente d'une seconde vie (encombrants en bon état de marche ou d'usage, vêtements...) les **mercredis 6 et 20 décembre**. Pour demander le passage du camion dans votre rue, il suffit de contacter la communauté d'agglomération ACCM.

**N° Info collecte : 04 84 76 94 00**

## Avis aux pêcheurs

L'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), en collaboration avec le Département, effectue une étude de 4 ans sur le comportement du Silure Glane dans l'étang des Aulnes. Cinquante silures seront capturés et relâchés, munis d'émetteurs acoustiques, et des capteurs seront installés dans l'étang avec des bateaux à moteur. **Il est donc demandé aux pêcheurs de relâcher tout silure pêché dans l'étang** et de remettre aux agents du département les individus morts ainsi que le matériel qui serait accroché par une ligne. Par ailleurs, quelques brochets seront marqués avec des puces plus petites, mais les pêcheurs n'ont pas d'obligation de les relâcher.

**Renseignements : 04 13 31 63 94**

## Au plus près des agriculteurs

Pour s'installer ou transmettre leur exploitation, les agriculteurs peuvent avoir besoin de conseils et de soutien. Pour cela différentes organisations professionnelles agricoles proposent des rendez-vous gratuits, une fois par trimestre à l'Espace Emploi. La prochaine permanence regroupant le Point Accueil Installation et le Point Info Transmission aura lieu le mardi 19 décembre.

**Renseignements et RDV : 04 42 96 57 75**



Si l'on devait résumer la pétillante trentenaire qu'est Sophie Bernard-Viau en un mot, ce serait celui-ci : spontanéité. Tout au long de son parcours, elle s'est laissée guider par son intuition et sa passion, presque viscérale, pour la peinture. Cette psychologue de profession commence à se faire une place dans le milieu de l'Art Contemporain. En octobre dernier, son talent a été récompensé par deux trophées et une de ses toiles a été sélectionnée pour être exposée sous la verrière du Grand Palais à Paris.

## En quelques dates

**Avril 1984** - Naissance à Paray-le-Monial en Saône-et-Loire

**Octobre 2003** - Débute des études de psychologie à Lille

**Janvier 2013** - Emménage à Saint-Martin de Crau

**Septembre 2013** - Expose au Centre de Développement Culturel

**Mai 2017** - Expose durant le Festival de Cannes

**Octobre 2017** - Obtient deux prix de peinture à Paris

**Décembre 2017** - Dévoilera ses œuvres à la Maison du Tourisme

**Février et Mai 2018** - Exposera au Grand Palais et au Carrousel du Louvre

“ Le soir, avant de m'endormir, je peins dans ma tête ”



Sophie et la toile "Gratitude". L'ensemble de son travail est consultable sur le site Internet : [www.sophiebernardviau.com](http://www.sophiebernardviau.com)



A Paris, après la remise du 1<sup>er</sup> Prix Révélateur de Talent

## La vie en couleurs

Sophie Bernard-Viau est à l'image de ses toiles : riche en couleurs et en mouvements. Les amateurs d'art disent des œuvres de cette autodidacte qu'elles ont une âme et que sa peinture est intuitive. *"C'est toujours inspiré de ce que je reçois, de ce que je ressens, indique-t-elle. Il n'y a pas de calcul"*.

### Artiste et Psychologue

Sa sensibilité artistique et sa fibre créatrice, elle les partage depuis toute petite avec sa grand-mère, sa mère et sa sœur. L'envie de peindre ne la quitte jamais : *"Dès que je vois ou ressens une chose qui m'interpelle, un processus inexplicable se met en marche : tout m'inspire ! Je photographie mentalement les choses qui m'entourent puis je les transforme en couleurs. C'est un mécanisme qui ne s'arrête jamais. Même le soir, avant de m'endormir, je peins dans ma tête"*.

Après le lycée, alors qu'elle débute des études de psychologie, l'envie de se réaliser en tant qu'artiste reste omniprésente et l'amène à transformer son studio en salle d'exposition ! *"Etudiante, j'habitais au rez-de-chaussée d'une petite maison de ville dans le centre de Lille. J'ouvrais grand mes fenêtres pour que les passants voient mes toiles de la rue. J'avais aussi installé un panneau "Expo libre" à l'entrée pour inviter les*

*gens à découvrir mes tableaux", se souvient-elle amusée. A la fin de ses études, elle s'installe en tant que psychologue à Paris. Aujourd'hui Saint-Martinoise, elle exerce à temps partiel pour mieux se consacrer à la peinture.*

### "Gratitude"

Dernièrement, un nouveau chapitre de sa vie s'est écrit... En mai dernier, Sophie est sélectionnée pour exposer à la "Ciné Art Galerie" de Cannes dans le cadre du 70<sup>ème</sup> Festival International du Film. *"Sur place, mon mari est allé à la rencontre d'un homme qui filmait mes toiles. Il disait être ému par l'énergie de mes tableaux. Nous avons ensuite longuement discuté"*. Cette personne, expérimentée dans le milieu, lui conseille de remplir un dossier d'inscription pour participer au "Business Art Fair", un événement parisien d'Art Contemporain. *"Tout est véritablement parti de cette rencontre fortuite et de son conseil avisé"*. Effectivement, Sophie est non seulement sélectionnée pour exposer à la galerie de Nesle mais elle y remporte deux trophées ! Le soir du vernissage, le 20 octobre dernier, elle reçoit le Trophée Art Freedom, le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie "Révélateur de Talent". Quelques jours plus tard, on lui décerne le Trophée Jean-Charles

Hachet. Cerise sur le gâteau, ce grand prix Européen d'Art Contemporain lui a été remis par Jean-Charles Hachet en personne, un critique et historien d'art très réputé qui a fortement apprécié ses œuvres. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, elle vient d'apprendre qu'une de ses toiles est sélectionnée pour l'exposition "Art Capital", qui se déroulera en février prochain sous la verrière du Grand Palais. *"Cette toile a une histoire particulière pour moi. Je l'ai terminée le jour de mon anniversaire de mariage. Je l'ai intitulée "Gratitude". C'est tellement symbolique..."*. Pour ce tableau, l'artiste a notamment utilisé des feuilles d'or, de l'encre de Chine et de l'acrylique. *"J'aime beaucoup la matière. Cela donne de la densité à mes peintures. Au début, je peignais avec un couteau. Maintenant j'utilise divers produits en fonction de mes inspirations. J'ignore souvent leur fonction première car je ne lis jamais les notices, sourit-elle. Mais ils trouvent une nouvelle utilité dans mes tableaux"*. Son art, elle le résume par ces mots : *"C'est une peinture d'amour, une énergie fluide, légère et simple. C'est comme quand on trouve la bonne personne, on sait que c'est elle. Ma peinture, je la regarde avec le cœur. Mon fils et mon mari sont mes premières sources d'inspiration !"*.

# Libre expression municipale



## Groupe majoritaire - Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir

Christine GILLES - Adjointe aux Affaires Sociales



En décembre, les fêtes de fin d'année se préparent avec bonheur, en famille... Mais hélas, pas pour tous. C'est pourquoi nous devons soutenir les actions de générosité. Par son ancrage sur le territoire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) participe à cette solidarité locale. Il œuvre dans des actions de proximité qui sont directement orientées vers les publics fragilisés ou en difficulté : aides et services aux seniors, aux personnes en situation de handicap... Le CCAS est une institution publique dont les missions s'exercent de manière pérenne. Son conseil d'administration est composé d'élus municipaux et de représentants d'associations. Cette structure, assimilée à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social, est habilitée à recevoir des dons par chèque de particuliers et d'entreprises, à libeller à l'ordre du Trésor Public. Ceux-ci bénéficient en contrepartie d'une importante déduction fiscale. Assez peu connu du grand public, le don à un CCAS ouvre droit à une déduction fiscale de 66 % pour un particulier donateur et à une déduction de 60 % des impôts sur les bénéfices pour une entreprise. Si, en ce mois de décembre, vous souhaitez exprimer un élan de solidarité, je ne peux que vous encourager à le faire à travers le CCAS, qui œuvre tout au long de l'année en faveur des Saint-Martinois qui en ont le plus besoin. Soyez assurés que votre don sera utilisé localement avec efficacité, en adaptant l'action publique aux différents temps de la semaine et de la vie, à la diversité des familles, en relevant le défi du vieillissement, en prenant en compte le handicap... Par nos actions, nous plaçons la proximité et le vivre ensemble, gage de solidarité, au sommet de notre échelle de valeurs. Vos pouvez également faire un don aux associations de solidarité locales, de précieux partenaires également engagés en faveur des plus démunis. Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes.

## Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois

Andrée Cuccia - Conseillère municipale, groupe « Unis pour l'avenir des Saint-Martinois »



L'avenue Marcel Pagnol bordée par des lotissements, une école et qui aboutie à la zone commerciale du cabrau pose un réel problème. Mon propos serait anecdotique si cette voie était peu fréquentée, ce qui n'est pas le cas. Pire, on nous guide vers cette avenue par des panneaux indiquant l'accès à l'A.54, la dynamite etc. En fait, elle fait office de périphérique sud tout simplement. Un périphérique nord a bien été prévu mais rien au sud alors qu'il est indispensable pour accéder à la sortie de Saint Martin. Cette avenue est sans cesse empruntée par les automobilistes, elle est traversée par les enfants qui se rendent à l'école à pied ou à vélo, elle est évidemment utilisée par les camions, obligés de rouler au centre à cause des branches basses et des « montagnes russes ». Un panneau, qui ne dédouane en rien la responsabilité de la Mairie, signale « chaussez déformée » c'est une gabegie comme dirait Pagnol ! Une signalisation « Chaussée impraticable » serait plus appropriée pour décrire l'état des lieux tant les racines des pins soulèvent le bitume et font de cette large avenue à peine une route. A cette dangerosité physique il faut ajouter les nuisances sonores, résultat : des riverains bien malheureux. Il eu été judicieux de planter ces arbres comme il se doit lorsque ceux-ci bordent une route, mais on ne revient pas sur les erreurs du passé. Reste aujourd'hui à traiter ce problème par un procédé utilisé sur d'autres voies, avec succès apparemment. En attendant que la municipalité trouve la solution adéquate afin de poursuivre le contournement routier au sud de la ville et hors du milieu urbain, elle doit mesurer l'urgence à intervenir sur cette avenue afin de la rendre praticable. Souhaitons que ce vœu se réalise pour le confort et la sécurité de chacun.

Tous les élus de notre groupe vous souhaitent de joyeuses et chaleureuses fêtes de fin d'année.

## Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville

A.CARGNINO - 0620282803 - andre.cargnino@sfr.fr



La dernière réunion publique d'information sur le plan local d'urbanisme a eu lieu le 14 novembre. Nous espérons vous avoir suffisamment interpellés pour que vous ne laissiez pas quelques personnes décider pour nous de notre environnement futur. Nous vous invitons de nouveau à partager le document émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'en lire l'intégralité sur le site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr>

Nous vous livrons à nouveau quelques éléments pour vous permettre d'en apprécier l'impact sur St Martin.  
« Recommandation 8 : Compléter l'évaluation de l'enveloppe foncière à vocation d'activités en incluant les projets touristiques et présenter une synthèse claire (localisation, surface, chiffres-clefs) des différentes zones d'activités par commune identifiées dans le SCoT. D'après la carte n°1 et le tableau n°1 du DOO, ces pôles d'activités se situent à Arles (Fer à Cheval, pôle fluvio-portuaire), à Saint-Martin-de-Crau (pôle logistique et industriel), à Châteaurenard et ses environs (redéploiement du MIN), Saint-Rémy-de-Provence (pôle de la Massane) et Saint-Etienne-du-Grès. A lui seul, l'extension du pôle logistique de Saint-Martin-de-Crau représente 1/5 ème (100 ha) de l'enveloppe foncière consommable. Quant à lui, le redéploiement du MIN de Châteaurenard sur plusieurs communes représente près de 168 ha. Cette stratégie foncière (enveloppe maximale, répartition entre pôles, logique d'extension et de création) est insuffisamment justifiée. La création ou l'extension de sites d'activités où les consommations d'espace sont les plus importantes sont en particulier peu justifiées, au-delà de la volonté de renforcer certaines filières comme l'agro-alimentaire et la logistique. La recherche d'alternatives présentant de moindres incidences sur l'environnement n'apparaît pas avoir été étudiée. » En dernier ressort : une enquête publique sera ouverte en 2018 (à suivre)

# Permanences

## Associations

**Maison des Associations** - Ligue Contre le Cancer, 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois de 10h à 11h - SMAC Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 15h à 18h sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM, 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 9h à 12h - Mutuelle de France, 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français, 1<sup>er</sup> mardi du mois de 16h à 17h - Médailleés Militaires, 1<sup>er</sup> lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2<sup>ème</sup> vendredi de 18h à 19h - UNACITA, mercredi à 17h30 - **Centre paroissial** - Secours Catholique, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Point Information Jeunesse** (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible...) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org

## Maison du Citoyen

Pro BTP les jeudis 7, 14 et 21 décembre de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - **Avocat**, le lundi 4 décembre de 9h à 12h, sans RDV (nombre limité de places) - **Notaire**, le lundi 11 décembre de 8h30 à 11h30, sans RDV (nombre limité de places) - **CLCV** (Consommation Logement et Cadre de Vie) le mardi 12 décembre de 9h à 12h sans RDV - **CIDFF** (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) le mercredi 20 décembre de 14h30 à 16h30, sur RDV (pris à l'accueil de la Maison du Citoyen). Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68.

## Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - **Mairie de Caphan** : Marion Guibert-Estienne, Conseillère Municipale, vous reçoit sur rendez-vous (à prendre au 04 90 96 28 13) - **Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires bailleurs et occupants (OPAH)** : le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h au Centre Technique Municipal, 37 avenue de Plaisance. Renseignements au 04 90 49 95 62 - **CSO** : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 90 47 40 57.

**VILLAS de la CRAU** Constructeur de maisons individuelles  
Votre maison clé en main !  
Tél. 06 21 24 41 58  
lesvillasdelacrau@hotmail.com  
42, rue des Coquelicots - ST-MARTIN DE CRAU

RESTAURANT  
**Le Cabrau**  
06 70 41 59 85  
Ouvert du lundi au samedi : midi  
Vendredi et samedi : soir  
ZAC du Cabrau - 36. rue des Compagnons  
13310 Saint-Martin de Crau

**Intermarché SUPER**  
Les Mousquetaires  
**leDRIVE** du lundi au samedi N'hésitez pas à passer commande !  
GAZ 24 H / 24  
"POINT CHAUD" Formule déjeuner à partir de 4,90€ Sandwich, Panini.  
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
Dimanche de 8h30 à 12h  
15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau  
13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

**PEINTURE LACOMA**  
A votre service depuis 1973  
Peinture - Revêtement sols & murs - Décoration  
Ravalements de façades - Pause de gouttières PVC  
8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT-DE-MARTIN-DE-CRAU  
Tél. 04 90 47 23 22 - Port. 06 62 66 64 08  
www.peinturelacoma.com - peinturelacoma@hotmail.com

**BRICO MARCHÉ**  
HORAIRES D'OUVERTURE :  
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00  
**SAINT-MARTIN DE CRAU**  
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE  
04 90 18 70 20



### **Kids rider bike challenge**

Ce challenge de draisienne, unique en Europe, comportait 4 étapes : Sauveterre (30), Vallnord en Andore, Arpent (01) et Martigues. A l'issue de la finale du dimanche 15 octobre, la Saint-Martinoise Lou Cippiciani, 5 ans, a remporté le challenge chez les féminines et est arrivée 3<sup>ème</sup> en mixte. Bravo !



### **Jeu "pause, photo, prose"**

Le 18 octobre, la Médiathèque accueillait deux médiateurs des Rencontres Photographiques d'Arles pour animer un jeu autour de l'image.



### **"Promesses de taureaux"**

Cette manifestation, portée par la Fédération Française de Course Camarгуaise (FFCC) et le Club Taurin Paul Ricard, s'est tenue le 20 octobre aux arènes. Elle était destinée à promouvoir ce sport et les traditions camarгуaises auprès des plus jeunes, dont des écoliers et collégiens de la ville et les élèves de la Maison Familiale Rurale. Florent Lupi (en haut à droite des gradins), membre de la FFCC, était présent pour expliquer la course aux néophytes.



### **Cross du collège**

Le 20 octobre, le collège Charloun Rieu organisait sa célèbre course à pied annuelle réunissant les élèves de 6<sup>èmes</sup>/5<sup>èmes</sup> de l'établissement, ainsi que les CM1/CM2 des écoles élémentaires publiques et privée de la ville, soit un total de 730 participants ! Les meilleurs sportifs pour chaque niveau de classe sont : Lola Meffre, Sébastien Rescinni Dy Says, Anouk Nussli, Ilan Said, Maé Borvo, Tellau Pasquier, Cassandra Lozano et Leny Litot.



### **Salon du Vin et du Goût**

Les 28 et 29 octobre, à l'initiative du Lions Club, les amateurs de spécialités culinaires et de bons crus se sont rassemblés à la salle Mistral pour le Salon du Vin et du Goût. Cette 4<sup>ème</sup> édition a accueilli plus de 1 000 visiteurs.





### **Halloween**

Le 31 octobre, le Pôle Famille du Centre Social les Oliviers organisait une après-midi récréative pour Halloween. La salle Aqvi Sian Bèn a fait le plein d'enfants déguisés en monstre ou en sorcière.



### **Commémorations patriotiques**

Le 1<sup>er</sup> novembre, une cérémonie en hommage aux morts pour la France s'est déroulée sur la place du Souvenir Français, au cimetière. Le 11 novembre, au Monument aux Morts, le nouveau CMJ et des élèves du lycée Saint-Charles ont assisté à la commémoration célébrant le 99<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la Guerre 14/18, en présence de Monica Michel, Députée de la 16<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône.



### **Histoires pour les "P'tites z'oreilles"**

Le 8 novembre, la "salle ronde" de la Médiathèque a fait le plein pour la première séance de ce nouveau rendez-vous dédié aux tout-petits. Les enfants étaient ravis, les adultes aussi !



### **Installation du Conseil Municipal des jeunes (CMJ)**

Le 8 novembre, avait lieu l'investiture des 28 nouveaux élus du CMJ. La cérémonie, présidée par le Maire, s'est déroulée en présence des élus délégués au CMJ, d'anciens du CMJ et des familles des collégiens, qui ont pu partager ce moment solennel.





### **Opération de sécurité routière**

Le 9 novembre, l'association Prévention Maïf et la Police Municipale ont distribué des gilets jaunes et des loupottes aux élèves de Charloun Rieu faisant le trajet domicile/collège en vélo. Au total, ce sont près de 100 équipements qui ont été offerts aux adolescents pour leur permettre d'être vus de loin par les automobilistes et de circuler en toute sécurité.



### **Semaine du handicap**

Pour cette Semaine saint-martinoise du handicap, trois rendez-vous étaient au programme. Mardi 14 novembre, une rencontre avait lieu pour sensibiliser les employeurs locaux. Jeudi 16 novembre, la matinée était consacrée à la découverte du tennis adapté par un public scolaire.



L'après-midi, les membres de la Lusefo, de toute condition physique, ont pu prendre part aux activités sportives adaptées (sarbacane et boccia, une sorte de jeu de pétanque).



### **Réunion publique PLU**

Mardi 14 novembre, une réunion publique était organisée pour dévoiler et débattre autour du nouveau règlement du Plan Local d'Urbanisme.



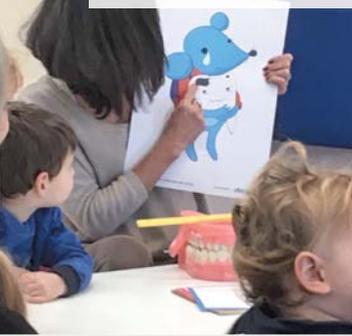
### **MFR Color**

Mercredi 15 novembre, c'est sous un soleil éclatant que s'est déroulée cette manifestation de la Maison Familiale Rurale, à laquelle 270 personnes ont participé.



### Campagne premières dents

Financé par MGC Prévention dans le cadre de Vivons en Forme, un programme de sensibilisation de 3 jours s'est clôturé le samedi 18 novembre. Après une formation des professionnels de la petite enfance et une animation pour les tout-petits du Relais d'Assistantes Maternelles, ce sont les parents qui ont pu être informés et conseillés par une intervenante de l'Union française pour la santé bucco-dentaire.



### Patate d'Or

Samedi 18 novembre aux arènes, le Club Taurin Paul Ricard organisait sa course annuelle de la Patate d'Or. Fous rire et bonne humeur étaient au rendez-vous de cette 19<sup>ème</sup> édition.



### Repas dansant de la Ligue

Samedi 18 novembre, les membres de l'association locale de la Ligue Contre le Cancer ont reçu 126 convives lors de leur repas annuel. Les organisateurs remercient chaleureusement tous les participants et souhaitent la bienvenue aux deux nouveaux bénévoles recrutés ce soir-là.



### Djihad

Dans la soirée du mardi 21 novembre, à la salle Mistral, le CDC proposait au grand public d'assister à la pièce intitulée "Djihad". Un peu plus tôt dans la journée, ce spectacle a été présenté à tous les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Charoun Rieu et à quelques classes du lycée professionnel Charles Privat d'Arles. A l'issue des représentations, entre rires et larmes, les comédiens ont rencontré le public afin de prolonger la réflexion autour d'un sujet particulièrement sensible.





## Expositions



### Jusqu'au 7 janvier

#### Les expositions de Noël

A la Maison du Tourisme durant tout le mois de décembre, au Centre de Développement Culturel du 11 décembre au 6 janvier et sur le parking des Saules du 15 décembre au 7 janvier.

Voir pages 9 et 10

### Jusqu'au 30 décembre

#### Les exposants de la MCN

La Maison de la Chasse et de la Nature accueille trois expositions : les sculptures de Souheil Zeitouni, les peintures des membres de l'association "Couleurs Passions" et les clichés du Club photo de Lamanon. Entrée libre.

Renseignements : 04 90 55 12 56

### Jusqu'au 9 décembre

#### Valérie Pons

Dans le hall du CDC. Entrée libre

Renseignements : 04 90 47 06 80

### A partir du 1<sup>er</sup> décembre

#### La Crau, dernière steppe pierreuse

L'agence Biotope présente à l'Écomusée l'exposition "La Crau, dernière steppe pierreuse". Elle rassemble des récits, photographies et dessins d'Alain Schall, qui a collecté, durant plus de 30 ans, de minutieuses observations sur la faune et la flore de la Crau. Entrée gratuite pour les moins de 12 ans et les Saint-Martinois.

Renseignements : 04 90 47 02 01

## Lotos Salle Mistral

Dimanche 3 décembre à 16h

Le Club de La Lusetto

Samedi 9 décembre à 16h

Club Taurin Paul Ricard

Dimanche 17 décembre à 16h

Handball Saint-Martinois

Mardi 26 décembre à 16h

Saint-Martin XIII

## Jusqu'au 17 décembre

### Courrier au Père Noël

Voir pages 9 et 10



## Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

### "La Crau et ses oiseaux"

Sortie gratuite. Départ à 9h de la Maison de la Crau.

Renseignements : 04 90 47 02 01



### "L'Aigle de Bonelli : une espèce menacée"

A 20h, l'Écomusée de la Crau organise une conférence animée par Cécile Ponchon. Entrée libre.

Renseignements : 04 90 47 02 01



## Samedi 2 décembre

### Bourse aux jouets

Voir pages 9 et 10



### Nuit de la glisse

A partir de 21h au cinéma le Galet. Tarif : 9 et 12 €

Réservations : 04 90 47 06 80



## Dimanche 3 décembre

### Concours de boules

A partir de 9h, la Boule Commerciale organise un concours à la mêlée au boudrome.

Renseignements : 04 90 47 81 27



## Mardi 5 décembre

### Commémoration patriotique

A 11h30, défilé au départ de la mairie jusqu'au Monument aux Morts, où se déroulera la cérémonie en hommage aux morts pour la France, durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



## Vendredi 8 décembre

### Marché de la MFR

De 9h à 12h, la structure sera



présente sur le marché pour une vente de produits de fêtes.

## Les 8 et 9 décembre

### Portes ouvertes

Pour les fêtes de fin d'année, l'association "A l'Aiguille créative" organise deux journées portes ouvertes de 9h à 18h30 à la salle l'Oustau, place du Foirail.

Renseignements : 07 81 37 05 44



## Samedi 9 décembre

### Tombola caritative

Organisée de 8h30 à 18h30, à Intermarché et Super U, par le Lions Club avec le concours du lycée Saint Charles. Un caddie de victuailles festives sera à gagner au profit du Téléthon. Tarifs : 3 € le ticket (5 € les deux)



### Atelier "Fimo de Noël"

Voir pages 9 et 10



### Portes ouvertes des TAC

De 14h à 18h, les Tambours Associés de la Crau (TAC) vous accueillent à la salle Louis Pélissier.

Renseignements : 07 81 75 49 34



### Ciné-rencontre

A 16h à la Médiathèque. Présentation, par Laura Vichi, de deux adaptations d'un conte d'Andersen A partir de 12 ans. Entrée libre.

Renseignements : 04 90 47 27 49



### "Le tour complet du cœur"

A 16h aux arènes, le CDC convie le public à un spectacle écrit, imaginé et interprété par Gilles Cailleau de la Compagnie "Attention fragile". L'artiste réadapte quelques grands textes de William Shakespeare et enchaîne acrobaties, magie, mimes, improvisations et accessoires incongrus. Tarifs : 13 et 16 €.

Réservations : 04 90 47 06 80



**Chants de Noël**  
Voir pages 9 et 10



**Soirée caritative "années 80"**

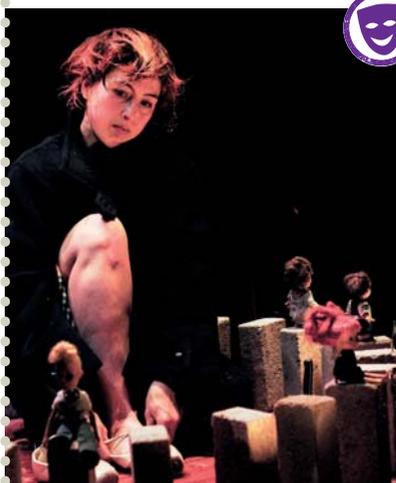
Proposée par Kharandiye Yigui. Les bénéfices serviront à financer les actions de l'association au profit des enfants guinéens. Tarif plein : 10 € - Tarif étudiant : 5 € Gratuit pour les enfants  
**Réservations : 07 83 55 43 56**



**Dimanche 10 décembre**

**Tania's paradise**

A 15h aux arènes, le CDC propose le nouveau spectacle de la Compagnie "Attention fragile". Cela se passe dans une yourte Kirghize. Tania's Paradise est une contorsionniste qui parle d'elle tout en marchant sur les mains... A partir de 10 ans. Tarif : "au chapeau"  
**Renseignements : 04 90 47 06 80**



**Mercredi 13 décembre**

**Contes de Noël**  
Voir pages 9 et 10



**Du 15 décembre au 7 janvier**

**Patinoire**  
Voir pages 9 et 10



**Vendredi 15 décembre**

**Marchés de Noël du Sacré Cœur et de la MFR**  
Voir pages 9 et 10



**Tournée des chants de Noël**  
Voir pages 9 et 10



**Les 16 et 17 décembre**

**Marché de Noël de la Ville**  
Voir pages 9 et 10



**Salon des Arts**  
Voir pages 9 et 10



**Concours qualificatif de tir à l'arc**

Organisé par les Archers Saint-Martinois, toute la journée à la Halle des Sports.



**Samedi 16 décembre**

**Concours de dessin**  
Voir pages 9 et 10



**Atelier "Ma déco de Noël"**  
Voir pages 9 et 10



**Visionnage photos**

A partir de 9h30 à la MCN. Apportez votre sélection de photos. Entrée libre.  
**Renseignements : 04 90 55 12 56**



**Feu d'artifice**

Voir pages 9 et 10



**Dimanche 17 décembre**

**Goûter de Noël**  
Voir pages 9 et 10



**Concert de Noël**  
Voir pages 9 et 10



**Lundi 18 décembre**

**Dégustation de produits**  
De 16h à 19h sous la Grande Halle  
Voir "Durant les fêtes" en page 8



**Mardi 19 décembre**

**Collecte de sang**  
De 15h à 19h30 à la salle  
Aqui Sian Bèn.



**Mercredi 20 décembre**

**Noël aux Baux-de-Provence**  
Sortie organisée par le Pôle Famille du CSO, de 14h à 18h.  
**Renseignements : 04 90 47 12 33**



**Nourissage des canards**

A 15h30 sur l'îlot du Jardin de Gaston  
**Renseignements : 04 90 47 98 40**



**"Raconte-moi une histoire de Noël"**

Voir pages 9 et 10



**Vendredi 22 décembre**

**"Le bal à Bobby"**

A 18h30 à la salle Mistral, le CDC présente un délire chorégraphique librement inspiré de l'univers musical de Bobby Lapointe.  
A partir de 6 ans. Tarifs : 7 et 10 €.  
**Réservations : 04 90 47 06 80**



**Samedi 23 décembre**

**Ciné-goûter de Noël**  
Voir pages 9 et 10

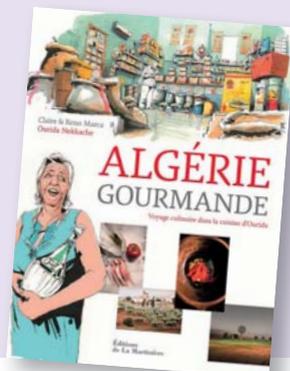


**Le coup de cœur de la Médiathèque**



**"Algérie gourmande : voyage culinaire dans la cuisine d'Ourida" de Claire et Reno Marca et Ourida Nekkache**

Road trip gourmand d'Oran à Ghardhaïa, ce livre se présente comme un carnet de voyage. Illustré de photographies et de dessins de l'auteur, il dévoile avec humour l'intimité des femmes algériennes dans leur cuisine et des portraits de producteurs passionnés (huile d'olive, dattes, vin...), le tout saupoudré de 60 recettes emblématiques d'Ourida. Un voyage savoureusement épicé à consommer sans modération !



# SAINT-MARTIN DE CRAU

Dimanche 28 janvier 2018



# PASTRAGE



10h  
à l'Eglise



Pastorale Maurel  
L'Escolo dóu Miejour  
de Marseille

Représentation à la salle Mistral à 15h00

